

Demande d'ouverture de compte

Identification

Nom de la compagnie: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____
Téléphone: _____ Télécopieur: _____
Responsable des comptes payables: _____
#TPS: _____ #TVQ: _____

Propriétaire(s) ou actionnaires principaux

Nom: _____ Adresse résidentielle: _____ Tél. Résidence: _____

Informations bancaires

Nom de l'institution financière: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____
Téléphone: _____ Télécopieur: _____
Responsable du compte: _____ # de compte: _____

Références de crédit

Nom de l'entreprise: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____
Téléphone: _____ Télécopieur: _____
Responsable du compte: _____ # de compte: _____

Nom de l'entreprise: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____
Téléphone: _____ Télécopieur: _____
Responsable du compte: _____ # de compte: _____

Nom de l'entreprise: _____
Adresse: _____
Ville: _____ Province: _____ Code Postal: _____
Téléphone: _____ Télécopieur: _____
Responsable du compte: _____ # de compte: _____

Termes et conditions de ventes

1^{ère} commande

Les termes de paiement pour la première commande sont: **payable sur livraison**.

Commandes subséquentes

Les termes de paiement sont: **net 30 jours**, après approbation du crédit. Le délai d'approbation varie entre 4 et 12 semaines, selon la disponibilité de l'information.

Intérêts

Un intérêt de 2% par mois (24% par année) sera ajouté à toute facture dont le solde demeure impayé après 30 jours de la date de facturation.

Titre de propriété

Le client pourra disposer à sa guise des documents ou services rendus. Toutefois, les formats des documents et tout travail de créativité sont sujet à la loi sur les droits d'auteur. Conséquemment, ces formats ou ce travail de créativité ne pourront être réutilisés sans le consentement écrit de Communication Serdu inc..

Défaut de paiement

Si le Client n'effectue pas les paiements ou contrevient à l'un ou l'autre des termes et conditions de cette entente, ou devient insolvable, cesse ses affaires, ou fait cession à ses créanciers, ou si des procédures sont intentées en vertu d'un arrangement avec l'un des ses créanciers, ou si un séquestre, un syndic ou autre administrateur officiel est nommé pour le Client ou relativement à l'un de ses biens, ou si une pétition en faillite est présentée pour ou contre le Client, ou si quelque procédure est entamée en vue de la réorganisation ou de la liquidation du Client en vertu de toute loi applicable, le solde non payé pourra, au choix de Communication Serdu inc., devenir immédiatement dû et payable. Le Client devra payer à Communication Serdu inc., sur demande, tous les frais de recouvrement, y compris les honoraires d'avocats et les commissions de ventes encourues.

Par la présente, nous confirmons notre acceptation des termes et conditions de vente de Communication Serdu inc. tels qu'énoncés ci-haut. De plus nous autorisons Communication Serdu inc., conformément au nouveau Code Civil du Québec ainsi qu'aux dispositions de la loi sur la protection des renseignements personnels, à obtenir l'information nécessaire afin de donner suite à notre demande. Nous autorisons aussi toute entreprise identifiée dans ce document à fournir l'information requise à Communication Serdu inc. pour l'établissement de notre dossier de crédit.

Date

Signature

Nom et titre

Cautionnement

(à remplir si requis par Communication Serdu inc.)

Le soussigné garantit par les présentes être solidairement obligé envers Communication Serdu inc. pour toutes obligations, présentes et futures de _____ (la compagnie), en faveur de Communication Serdu inc. et le soussigné renonce par les présentes au bénéfice de division, discussion et subrogation relativement à toute obligation.

Le soussigné reconnaît qu'il ne renoncera pas à la présente garantie jusqu'à ce que l'ensemble des montants dus par la compagnie à Communication Serdu inc. aient été acquittés en entier.

Le soussigné reconnaît avoir lu cette garantie et reconnaît de plus avoir examiné, compris et approuvé toutes les conditions des présentes et avoir reçu toutes informations utiles et nécessaires afin de décider d'exécuter cette garantie et de plus reconnaît avoir compris qu'il exécute cette garantie en sa capacité personnelle et non comme mandataire de la compagnie, et ceci librement. Le cautionnement s'applique nonobstant l'Article 2362 du nouveau Code Civil du Québec.

Signé à _____ ce _____

Signature

Nom en caractères d'imprimerie

en sa capacité personnelle et non comme mandataire de la compagnie.